

Essai clinique dans lequel le chercheur et le sujet savent qui reçoit quelle intervention.

Remarque : Cette expression est aussi utilisée lorsqu'il n'y a qu'une seule intervention à l'étude, pour des études de suivi à long terme sans insu ou lorsque l'[insu](#) est difficile à réaliser ou contraire à l'éthique (comparaison d'un traitement chirurgical et d'un traitement médical, par exemple).

Veillez noter que ce terme est présentement sous révision. La traduction anglaise qui était «open clinical trial» a été changée pour «open-label trial». Ces changements n'ont pas encore été adaptés en français.